

Mise en garde : Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'arrondissement. Malgré nos efforts pour les reproduire fidèlement, il est possible que certaines erreurs se soient glissées ou que certaines informations ne soient pas exactes ou complètes et nous nous en excusons. En aucun cas des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la Secrétaire de l'arrondissement et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu. Copie authentique du procès-verbal des séances et des actes du conseil d'arrondissement peut être obtenue en s'adressant au Secrétaire de l'arrondissement.



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 9 juin 2026 à 18 h 30
800, boul. de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée**

PRÉSENCES :

Mme Soraya Martinez Ferrada, Mairesse
M. Claude Pinard, conseiller du district de Saint-Jacques
M. Leslie Roberts, conseiller du district Peter-McGill
M. Christopher McCray, conseiller du district de Sainte-Marie
Mme Effie Giannou, conseillère désignée
M. Julien Hénault-Ratelle, conseiller désigné

AUTRES PRÉSENCES :

M. Alain Dufresne, directeur d'arrondissement par intérim
M. Jean-Luc L'Archevêque, directeur des services administratifs
Mme Sandra Picard, directrice des travaux publics par intérim
Madame Gina Tremblay, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social
Mme Stéphanie Turcotte, directrice de l'aménagement urbain et de la mobilité
Mme Melissa Lapierre-Grano, chef de division des communications et des relations avec la communauté
M. Simon Rivard, commandant du poste 20 du Service de police
M. Abdullah Emran, commandant du poste 12 du Service de police
Me Katherine Rowan, secrétaire d'arrondissement
Me Laura Floresco, secrétaire-recherchiste

10.01 - Ouverture de la séance

La mairesse déclare la séance ouverte à 18 h 31. Elle souhaite la bienvenue aux participants, présente les autres membres du conseil et les fonctionnaires présents, et donne son mot d'ouverture.

10.02 - Demandes de dérogation mineure - Période d'intervention du public

- 1001, rue Lucien-L'Allier : une dérogation pour autoriser la modification de la volumétrie projetée de la partie du bâtiment adjacente à la rue de la Montagne (40.12) - aucune intervention
 - immeuble constitué du lot 6 302 272 situé à l'intersection nord-est de l'avenue Viger et de la rue Wolfe : une dérogation pour autoriser la construction d'un bâtiment dont une partie excède la hauteur maximale prescrite (40.13) - aucune intervention
-

10.03 - Demandes d'autorisation d'exercer un usage conditionnel - Période d'intervention du public

- 1-5, Place Ville-Marie : un usage « occupation événementielle » - (40.14) aucune intervention
 - lot 1 425 148 situé à l'intersection nord-est des rues Ontario et D'Iberville : un usage « café-terrasse » (40.15) - aucune intervention
-

